

Gaz de schiste : le rapport qui apporte de l'eau au moulin des opposants



Un rapport rédigé par la Commission de l'Energie et du Commerce de la Chambre des Représentants des Etats-Unis souligne que cette technologie controversée en raison de ces dégâts sur l'environnement a nécessité entre 2005 et 2009 l'utilisation de plus de 2.500 produits chimiques dont des substances cancérigènes et polluantes.

Très mobilisés ce week-end en France contre la recherche de gaz de schiste dans l'Hexagone, notamment dans des régions très touristiques (Ardèche, Cévennes...), les opposants à cette technologie qui consiste à pulser à très haute pression dans la roche pour la fractionner et en extraire ces gaz rares de l'eau avec des produits chimiques voient leur combat conforté par un rapport américain.

Il a été rédigé par la Commission de l'Energie et du Commerce de la Chambre des Représentants des Etats-Unis et souligne que cette technologie controversée en raison de ces dégâts sur l'environnement a nécessité entre 2005 et 2009 l'utilisation de plus de 2.500 produits chimiques dont des substances cancérigènes et polluantes (benzène, toluène, xylène, éthylbenzène, regroupés sous le sigle BTEX, ou encore le 2-butoxyéthanol dit Butylglycol qui peut détruire les globules rouges et attaquer la moelle osseuse) par 14 sociétés. Quatorze millions de litres ont été utilisés sur la période à cette fin.

De quoi apporter de l'eau au moulin d'une association comme Générations Futures qui fustige "le mythe de la fracturation hydraulique propre". Aux Etats-Unis, le film "Gasland" de Josh Fox, nominé aux Oscars, avait déjà dénoncé ce phénomène.

Cette technologie a bouleversé le marché mondial du gaz et provoqué une importante chute des prix. La moitié du gaz américain en provient désormais et le pays peut ainsi envisager de ne plus importer voire d'exporter du gaz dans les prochaines années. reste à savoir à quel prix pour l'environnement et la santé publique.

Le gouvernement français a gelé les projets en la matière - qui intéressaient notamment Total - et veut au préalable imposer des garde-fous. Mais les opposants considèrent qu'il ne va pas assez loin et réclament l'interdiction totale de tout projet de ce type en France.